Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Silicone à Vaporiser 320gr

Version 1.4 Date de révision 08/20/2014 Date d'impression 08/22/2014

NFPA:

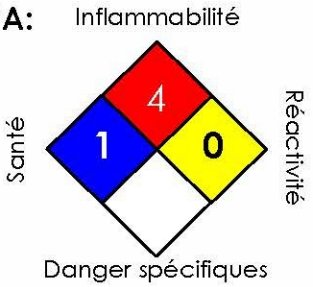

HMIS III:

SANTE	2
INFLAMMABILIT	4
PHYSIQUE	0

0 = Insignifiant, 1 =Léger,
2 =Modéré, 3 =Élevé, 4 = Extrême

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale	:	Silicone à Vaporiser 320gr
Code du produit	:	893.9221
SDS-Identcode	:	10041880
Description d'utilisation du produit	:	Agent anti-friction et lubrifiant
Société	:	Würth Canada Limited 345 Hanlon Creek Blvd GUELPH, ON N1C 0A1 Canada
Téléphone	:	+1 (905) 564 6225
Téléfax	:	+1 (905) 564 3671
Personne responsable/émettrice	:	prodsafe@wuerth.com
Numéro d'appel d'urgence	:	In case of emergency please contact: CANUTEC (5:00 pm - 8:00 am): +1 (613) 996 6666 WÜRTH CANADA LIMITED (8:00 am - 5:00 pm): +1 (905) 564 6225

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Etat de surveillance : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé SIMDUT par les paragraphes 33 - 66, liste IV du RPC.

Mot de signal : DANGER

Forme	:	aérosol
Couleur	:	incolore
Odeur	:	légère
Odeur - Paramètres de contrôle	:	Donnée non disponible
Résumé des dangers	:	Aérosol inflammable Gaz comprimé Peut provoquer un incendie. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. Irritant

Effets potentiels sur la santé

Yeux	:	Peut provoquer une irritation des yeux.
Peau	:	Peut provoquer une irritation de la peau.
Organes cibles	:	Yeux Peau

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Pourcentage de poids-Pourcentage de poids
solvant Stoddard	8052-41-3	>= 65 - < 70
gaz de pétrole	68476-86-8	>= 25 - < 35
Siloxane, dimethyl	63148-62-9	>= 3 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	:	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Inhalation	:	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	:	Laver avec du polyéthylène glycol et puis avec

beaucoup d'eau.

Contact avec les yeux	:	Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Forme	:	aérosol
Limite d'explosivité, inférieure	:	Note: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Note: Donnée non disponible
Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse résistant à l'alcool Brouillard d'eau Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu (voir chapitre 10). L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Information supplémentaire	:	Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau

pulvérisée.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation	:	Équipement de protection individuel, voir section 8. Restreindre les quantités stockées au poste de travail. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Ne pas transporter dans les vêtements des chiffons imbibés du produit.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Classe d´explosibilité de poussière : Non applicable

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Respecter les consignes de stockage pour les aérosols !

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Température de stockage : <= 40 °C (<= 104 °F)

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Composants	No.-CAS	Liste	Type:	Valeur	Mise à jour
solvant Stoddard	8052-41-3		TWA	100 ppm 572 mg/m3	2007-01-01
			TWA	290 mg/m3	2006-11-29
			STEL	580 mg/m3	2006-11-29
		CA QC OEL	VEMP	100 ppm 525 mg/m3	2006-12-29

Mesures d'ordre technique	:	Veiller à une ventilation adéquate.
Protection des yeux	:	En cas de risque de projection - porter des lunettes de protection.
Protection des mains	:	Caoutchouc nitrile Gants en néoprène Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps	:	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le produit contient des liquides à bas point d'ébullition. L'équipement de protection respiratoire doit comprendre un respirateur à air.
Mesures d'hygiène	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Ne pas inhaler l'aérosol. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	aérosol
Couleur	:	incolore
Odeur	:	légère
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	>1 (Air = 1.0)
Densité	:	0.75 - 0.85 g/cm3 à 15 °C (59 °F)
Hydrosolubilité	:	insoluble
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Contenu en composés organiques volatils (COV)	:	> 95 %

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter	:	Oxydants Peroxydes Acide nitrique
Produits de décomposition dangereux	:	Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2) Substances organiques En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.
Réactions dangereuses	:	Note: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cancérogénicité	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Toxicité pour la reproduction	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Tératogénicité	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Composant:

gaz de pétrole	68476-86-8	Toxicité aiguë par inhalation: CL50 Rat Dose: 5396000 ppm Durée d'exposition: 120 min Cancérogénicité: Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux. Mutagénicité: Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes Toxicité pour la reproduction: Pas toxique pour la reproduction Tératogénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du foetus.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Halogènes organiques (AOX) : pas inclus

Contenu en composés organiques volatils (COV) : > 95 %

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Composant:

gaz de pétrole	68476-86-8	Toxicité pour les poissons: CL50 Espèce: Poisson Dose: 147.54 mg/l Durée d'exposition: 96 h

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT 49 CFR

ID No	:	UN 1950
Nom d'expédition des Nations unies	:	Aerosols
Classe	:	2.1
Etiquettes	:	2.1
Numéro de Code du Plan d'Urgence	:	126

TDGR

ID No	:	UN 1950
Nom d'expédition des Nations unies	:	AÉROSOLS
Classe	:	2.1
Etiquettes	:	2.1

ICAO/IATA-DGR

ID No	:	UN 1950
Nom d'expédition des Nations unies	:	Aerosols, flammable
Classe	:	2.1
Étiquettes ICAO	:	2.1
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	203
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	203
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	Y203
Dangereux pour l'environnement	:	non

Code IMDG

ID No	:	UN 1950
Description des marchandises	:	AEROSOLS
Classe	:	2.1
Étiquettes IMDG	:	2.1
No EMS Numéro 1	:	F-D
No EMS Numéro 2	:	S-U
Polluant marin	:	non

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification : A Gaz comprimé
Gaz comprimé

B5 Aérosol inflammable
Aérosol inflammable

D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques
Produit irritant modéré de la peau
Produit irritant modéré pour les yeux

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du RPC et le MSDS contient toutes les informations requises par le RPC.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Prepared by : SAP Business Compliance Services GmbH
Birlenbacher Str. 19
D-57078 Siegen
Allemagne
Téléphone: +49-(0)271-88072-0
Date de révision : 08/20/2014